



Synthèse de la qualité des comptes

Communauté de communes du Pays d'Huriel

Conseil communautaire du 27 septembre 2023



La démarche



- C'est une démarche expérimentale sur la base du volontariat
- 289 collectivités locales volontaires en 2023 dont 3 dans l'Allier
- Ce n'est pas une analyse de la situation financière
- C'est une analyse de la qualité des comptes, c'est à dire du respect des normes comptables et de la fiabilité des informations qui peuvent être extraites de la comptabilité



La tenue de l'actif



- L'actif doit représenter fidèlement la valeur actuelle du patrimoine de la collectivité, ce qui suppose la pratique des amortissements
- l'actif du budget principal retrace près de 87 fiches
- l'actif est tenu conjointement par le comptable et la Communauté de communes : des rapprochements réguliers sont effectués



La tenue de l'actif



Principaux points faibles et axes de travail

- Les travaux en cours (6 fiches) sont pour un certain nombre d'entre eux terminés : ils doivent être intégrés pour être amortis.
- Les frais d'études, de recherche et d'insertion (8 fiches) doivent être intégrés au montant des travaux ou amortis s'ils ne sont pas suivis de travaux.
- Les avances remboursables aux budgets annexes (13 budgets annexes)
 Une seule créance existe et concerne l'« Atelier savonnerie». Cette somme a vocation à être remboursée par le budget annexe.



Les comptes clients



Le montant total des impayés est de 4 626,34 € répartis sur 33 titres dont 1 032,85 € sont antérieurs au 1/1/2022.

582,73 € concerne des titres de plus de 2 ans.

Le taux de recouvrement sur l'exercice précédent est de 99,76 %.

La part des Restes à Recouvrer sur l'exercice précédent est modérée (2,4%).



Les comptes clients



Principaux points faible et axes de travail.

- La probabilité d'encaissement des créances les plus anciennes est très faible: une liste de non valeur de 192,17 € va être proposée au Conseil Communautaire. La totalité de cette somme correspond à des livraisons de repas à domicile.
- En fin d'année, il faudra constituer une provision pour matérialiser dans la comptabilité l'incertitude sur le recouvrement des créances anciennes

En 2022, 720 lignes de mandats ont fait l'objet d'un contrôle dans le cadre de l'exécution du CHD sur 1 684 pris en charge.

22 lignes de mandats ont été rejétées dont 16 pour cause d'erreur de domiciliation bancaire soit 2,22% des lignes contrôlées et 0,95% de la totalité des mandats.



Conclusion



La qualité des comptes est très satisfaisante pour 2022, avec notamment peu d'anomalies significatives relevées par les Contrôles Comptables Automatisés (CCA).

L'actif de la commune est correctement suivi. Néanmoins des anomalies sont constatées sur un nombre limité de fiches inventaires.

Les opérations de cession et le suivi des immobilisations sont maîtrisés.

Les opérations spécifiques (subventions transférables, provisions, stocks et les flux financiers réciproques) sont correctement comptabilisées.

Cette synthèse doit permettre de renforcer le partenariat ordonnateur/comptable, dans la perspective d'améliorer encore la fiabilité des comptes de la communauté de communes.